
Guide pour le développement de la politique communale de l'enfance et de la jeunesse

Outil O4.1

Indications : Demande de retours et recherche de l'approbation de personnes clés, des décisionnaires et des organes consultatifs

Lors de la séance avec le groupe de pilotage et le membre responsable au sein du Conseil communal, discutez des activités mentionnées ci-après. Celles-ci peuvent en effet être utiles au niveau stratégique pour bénéficier d'un large soutien et augmenter la probabilité que le concept soit approuvé par le politique et que le Conseil communal décide de le mettre en œuvre.

- **Entretiens préparatoires avec des personnes clés et des décisionnaires** : identifiez les personnes clés et les décisionnaires qui peuvent influencer de manière directe ou indirecte la décision politique de mise en œuvre (p. ex. membres du Conseil communal, maire-sse, secrétaire communal-e ou responsable de l'administration) et/ou qui sont touché-e-s par les objectifs et les mesures (p. ex. personnel de l'administration, de l'école, de l'animation socioculturelle enfance et jeunesse). Découvrez si ces personnes sont suffisamment informées au sujet du projet et quelle est leur attitude par rapport à celui-ci. Il est conseillé de procéder, le cas échéant, à une analyse des parties prenantes (cf. outil O1.2_Méthode_Analyse des parties prenantes). Cherchez également à savoir comment le membre responsable perçoit l'ambiance actuelle au sein du Conseil communal en ce qui concerne cet objet. Même si l'élaboration d'un concept de politique de l'enfance et de la jeunesse a été mandatée par le Conseil communal, l'humeur politique peut changer au cours du projet. Par conséquent, répondez aux questions suivantes pour pouvoir évaluer la situation actuelle : dans quelles conditions le mandat d'élaboration d'un concept a-t-il été donné par le Conseil communal (p. ex. soutien unanime ou également voix critiques ? En raison d'un événement particulier ? En lien avec un objectif de législature ?) ? Qu'est-ce qui a changé dans la commune et au sein du Conseil communal depuis (p. ex. coûts inattendus, changement du discours politique, changement de législature, autres thèmes urgents) ? Quelle est l'ambiance générale au sein du Conseil communal en ce qui concerne cet objet ? Prêtez une attention particulière aux personnes critiques et essayez d'engager une conversation avec elles sur un sujet ou une préoccupation que vous partagez, afin d'effectuer éventuellement ensuite un travail de persuasion par rapport au concept. Prenez les voix critiques au sérieux et répondez-leur. Cherchez à connaître les raisons de la critique (p. ex. préoccupations concernant les coûts ou une charge de travail ou administrative trop grande, critique du contenu). Cherchez à avoir avec les « adversaires » une discussion professionnelle, afin de mettre en évidence la valeur d'un concept de politique de l'enfance et de la jeunesse. Si des mesures concrètes pour la première année de mise en œuvre sont formulées dans le concept de politique de l'enfance et de la jeunesse, il peut être pertinent de demander aux services administratifs compétents à quels obstacles et contre-arguments il faut s'attendre. Cette information préalable aide à se préparer à d'éventuelles questions du Conseil communal et à proposer des scénarios de mise en œuvre réalisables. Mais soyez également conscient-e-s qu'il existe un risque qu'une partie du contenu du concept soit censuré à l'avance (« cela n'est de toute façon pas possible »).
- **Soutien de la part d'organes consultatifs (p. ex. commissions)** : selon la commune, le Conseil communal est conseillé par des commissions et soutenu lors de décisions (p. ex. commissions des habitant-e-s, commissions du Conseil communal ou commissions spécialisées comme une commission enfance et jeunesse). Déterminez s'il est pertinent de présenter le concept de politique de l'enfance et de la jeunesse au sein de commissions choisies et/ou de demander à ces dernières des retours (p. ex. retours par rapport au contenu ou prise de position favorable) afin de trouver un soutien supplémentaire.